

MAIRIE
D'ARCES SUR GIRONDE
1, Côte de La Volette
17120 ARCES SUR GIRONDE
Tél 05 46 90 71 06
Mel : mairie@commune-arces-sur-gironde.fr

Lundi 30 septembre 2024
à 18 heures 30
à la Salle des Fêtes

- Avenant n°1 entreprise DAGAND pour travaux supplémentaires à l'Église : virement de crédits n°1-
- Acquisition d'une tondeuse : vote de crédits supplémentaires
- Demande de fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération « Royan Atlantique » pour travaux sécuritaires de voirie
- Gestion des Eaux Pluviales Urbaines : Convention de délégation de compétence- Communauté d'Agglomération « Royan Atlantique »
- Adhésion à la convention de participation proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime en matière de protection sociale complémentaire pour le risque prévoyance
- Création d'un emploi permanent de rédacteur exerçant la fonction de secrétaire général de mairie de communes de moins de 2000 habitants
- Révision des tarifs de locations des salles municipales
- Prestation d'action sociale pour le personnel communal : attribution de cartes cadeaux
- Questions diverses